

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 10 MARS 2022 – 20 H 30

Pour affichage public conformément à l'article L2121-25 du CGCT

### Etaients présents :

Marie BERTHOUMIEU

Maurice ANDRIEU

Christian FABRE

Marylène HARANG

Jérôme LANDES

Alain ROUGIE

Secrétaire de séance : Jérôme LANDES, en absence d'autre candidature.

Avant de démarrer la séance, Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour de la réunion. Il s'agit de :

1/ Modification de l'attribution de compensation (AC) prévisionnelle 2022 de la commune à verser au Grand Figeac

2/ Attribution d'une subvention pour venir en aide aux familles pour séjours scolaires de l'Ensemble Scolaire Sainte Hélène

### 6 VOIX POUR

Mme le Maire fait lecture du compte-rendu de la réunion du 3 février 2022 et le met au vote.

### 6 VOIX POUR

#### 1/ DELIBERATION : MODIFICATION DE L'AC A VERSER AU GRAND FIGEAC

Mme le Maire explique que, suite au rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) établi par le Grand Figeac en date du 28 septembre 2021 et qui a été approuvé le 25 janvier dernier par le conseil communautaire, il y a lieu de modifier, à la baisse, le montant annuel de l'Attribution de Compensation que la Commune d'Albiac verse au Grand Figeac. Le montant de l'AC sera de 11 860 € en 2022, soit une réduction de 1 055 €.

### 6 VOIX POUR

#### 2/ DELIBERATION : EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES – TRAVAUX LOCAL TECHNIQUE

Mme le Maire informe les élus qu'un rendez-vous a été pris avec le Directeur du CANMP, M. Christophe NOTO, remplaçant de M. TREMOLLIERES et qu'à cette occasion un point a été fait sur les finances de la commune. Elle indique qu'en juillet 2022, un emprunt d'un montant de 30 000 € arrive à échéance et qu'il serait judicieux de contracter un autre emprunt d'un montant de 20 000 € afin de terminer les travaux du Local Technique (maçonnerie et bardage bois). La demande a été faite auprès du CANMP et la proposition est la suivante :

Montant de l'emprunt : 20 000 €

Durée : 5 ans

Taux : 0,95 %

Remboursement mensuel : 486,67 €

Frais de dossier : 150 €

Mme le Maire précise que le remboursement mensuel du prêt qui arrive à échéance en juillet de 2022 est de 508,33 €

Mme le Maire met au vote la proposition :

### **6 VOIX POUR**

### **3/ DELIBERATION : CREDIT RELAIS AUPRES DU CREDIT AGRICOLE NORD MIDI PYRENEES**

Mme le Maire rappelle que des subventions ont été allouées par l'Etat et la Région pour les travaux du Local Technique et qu'à ce jour, il reste un solde de 13 746 € à débloquent. Sachant que cette somme ne sera débloquent qu'à l'issue du paiement de l'ensemble des factures, Mme le Maire propose qu'un crédit-relais soit contracté auprès du CANMP pour solder toutes les factures en attendant le débloquent des subventions.

Montant : 10 000 €

Durée : 24 mois

Taux : 0,8 %, taux variable indexé sur l'Euribor

Périodicité du paiement des intérêts : trimestrielle, par la procédure de débit d'office.

Mme le Maire met la proposition au vote :

### **6 VOIX POUR**

### **4/ DELIBERATION : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR PARTICIPER AU SEJOUR SCOLAIRE D'UN COLLEGIEN D'ALBIAC**

L'ensemble des élus vote la somme de 50 € pour participer au voyage scolaire de Nathan VIGUIE en Grèce.

### **6 VOIX POUR**

### **INFORMATIONS DIVERSES**

**Stationnement aux abords de la salle des fêtes :** Mme le Maire rappelle que seuls les locataires de la maison la Marelle et de l'appartement le Préhaut peuvent stationner leurs véhicules dans la cour de la salle des fêtes et exceptionnellement ceux qui louent ponctuellement la salle des fêtes pour des manifestations. Le bourg est en effet doté de suffisamment de parkings pour les résidents permanents.

**Année du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion :** Marylène HARANG indique qu'au cours de la réunion du secteur Nord à laquelle elle a participé, il a été présenté toutes les manifestations qui auront lieu de mai à septembre sur le Grand Figeac. Un lien sera mis sur le site albiac.fr pour informer l'ensemble des Albiacois du programme proposé par le Grand Figeac.

**Collecte des déchets :** Marylène HARANG informe les élus que lors de la réunion, la problématique « collecte des déchets » a également été abordée. Elle confirme que le coût par ménage va augmenter dans les prochains mois. Elle confirme par ailleurs que, au vu des échanges avec les autres élus présents à la réunion, il s'avère que

la majorité des communes rencontre des problèmes identiques dans la gestion des déchets des cimetières, notamment le non-respect du tri entre le composte et les déchets non-transformables tels que le béton et le plastique des fleurs artificielles qui ne doivent pas être stockés dans la poubelle dédiée au plastique. Il est absolument impératif que les administrés qui viennent nettoyer les tombes respectent le tri, car toutes les actions qui seront mises en œuvre permettront de mieux maîtriser les coûts des collectes et du tri.

**Recensement** : M. LANDES indique que le recensement s'est très bien déroulé. La commune enregistre une augmentation de la population. Il rappelle que chaque habitant supplémentaire rapporte à la commune en DGF 150 €. Mme le Maire ajoute pour rappel que la longueur des voiries communales compte également dans le calcul de la DGF.

**Commission des Impôts directs** : Jérôme LANDES, président de la commission, confirme que la réunion s'est bien déroulée la semaine dernière.

**Commission électorale** : Jérôme LANDES indique que la commission aura lieu le samedi 19 mars prochain.

**Voiries** : Jérôme LANDES, en charge de la voirie, informe les élus que la réfection du chemin de Carayol est programmée cette année.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 50.